



Dépôt de garantie et dernier loyers

Par **maycindy**, le **23/06/2009** à **09:44**

Bonjour,rnrnNous avons déposé le préavis de notre appartement. Nous dépendons de l'organisme OMNIUM GESTION. On nous a conseillé de ne pas payer le dernier loyer car OMNIUM ne rend pas en général la totalité de la somme du dépôt de garantie.rnrnEst-il possible ? n'y a-t-il pas des risques ?rnrnMerci d'avance pour votre aide rnrnmay

Par **HUDEJU**, le **08/07/2009** à **03:34**

BonsoirrnrnLe risque de tomber sur un procédurier avec un juge mal luné , vous avez gagné le gros lot .